



RETOUR D'EXPERIENCE

LE GROUPE ELSAN ET LE DÉCRET ÉCO-ÉNERGIE TERTIAIRE

Anne-Caroline ROUYER, [service Patrimoine
rouyer@elsan.care](mailto:rouyer@elsan.care)

Table des matières



1. Comment ELSAN s'organise pour répondre aux obligations du décret éco-énergie tertiaire ?

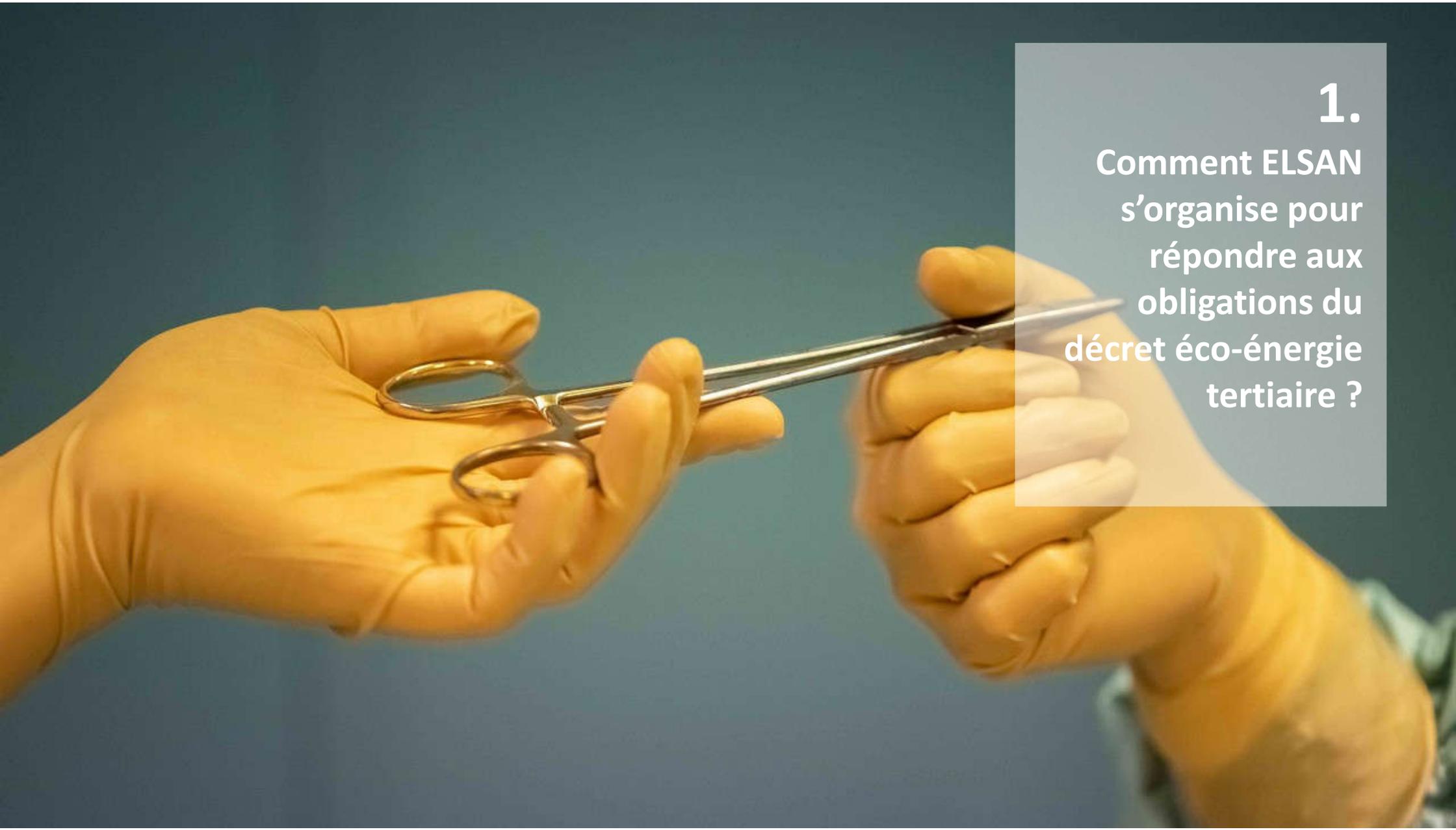


2. Quel travail a déjà été engagé ?



3. Quelles sont les difficultés rencontrées ?





1.
Comment ELSAN
s'organise pour
répondre aux
obligations du
décret éco-énergie
tertiaire ?



Le Décret Eco Energie Tertiaire

LOI ELAN
2018

DECRET
EET
2019

→ **Obligation de résultat**

DECRET
BACS
2020

→ **Obligation de moyen**

**-40% en 2030
-50% en 2040
-60% en 2050
d'après une année de
référence**

ASSUJETTIS

**BAILLEURS
PRENEURS A BAIL**

**Secteur sanitaire
+100 millions m²
&
12 % des conso
d'énergie du secteur
tertiaire***

* Sources : ANAP et Cour des Comptes + ADEME



Le Décret Eco Energie Tertiaire

1.

> Communiquer
nos données

2.

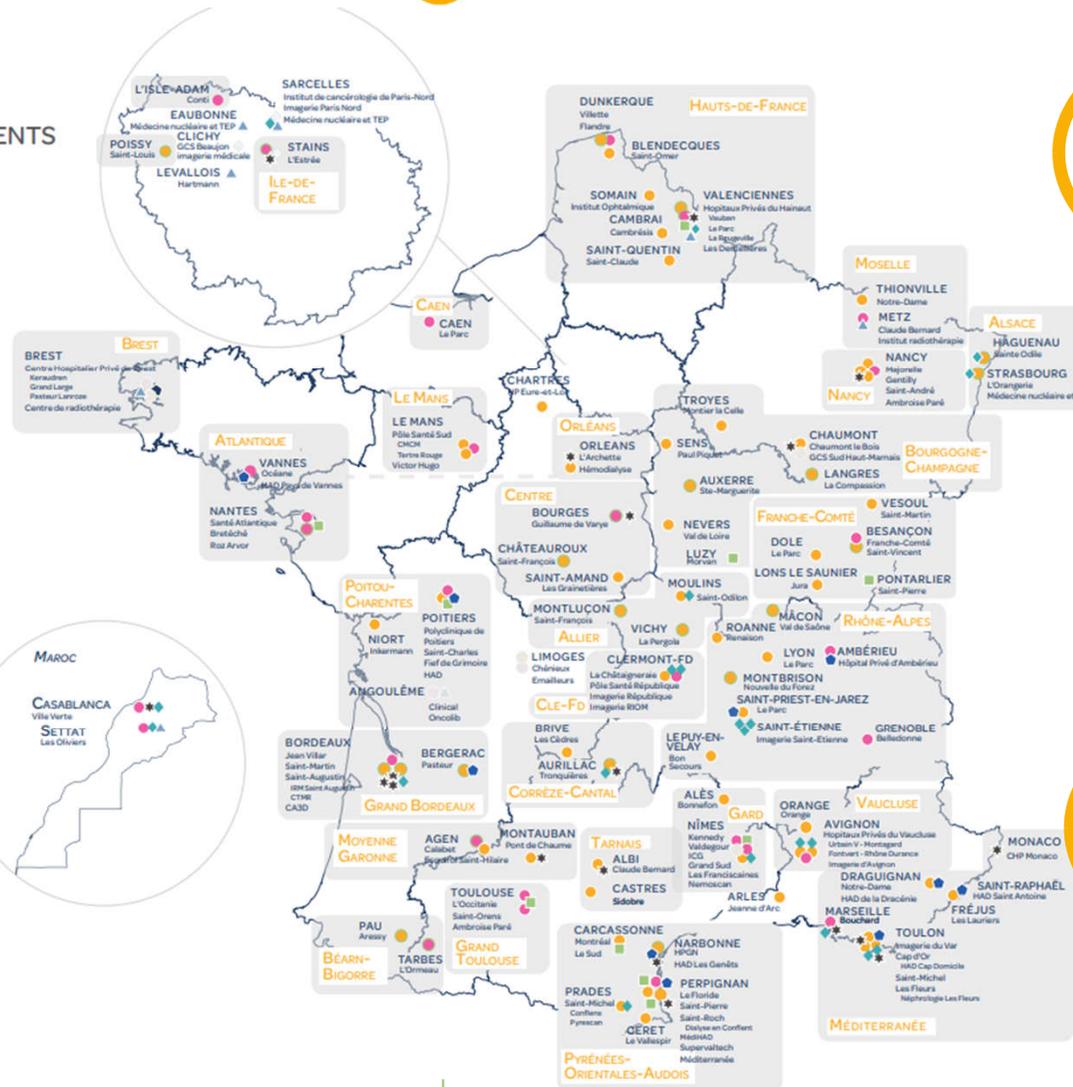
> Réduire nos
consommations

Le groupe ELSAN / le parc immobilier



CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS
PAR TERRITOIRE

- MC
- MC + SSR
- MCO
- MCO + SSR
- SSR
- HAD
- ★ Dialyse
- ◆ Centre d'imagerie
- ▲ Centre de radiothérapie
- Établissement en partage



147 sites

3/4 murs externalisés

+1,5 millions m²

29 territoires

Complexité du patrimoine

MISE À JOUR NOVEMBRE 21



2.
**Quel travail a déjà
été engagé ?**



Elsan et le Décret Eco Energie Tertiaire

Répondre à la
réglementation/
Compréhension

Objectifs opérationnels :

- Incorporation du décret au comité Energie groupe / synergie des services Patrimoine, Achats, Juridique, RSE, Performance
- Participation aux groupes de travail avec le Ministère / intégration au groupe de travail ANAP
- Discussions avec nos foncières sur le sujet

Opportunité pour Elsan d'établir une stratégie globale de performance énergétique, de renforcer sa politique de maintenance et de conduite technique.

Pas de geste isolé mais intégration du décret éco énergie tertiaire dans un projet global de rénovation et de performance et d'efficacité énergétique.



Elsan et le Décret Eco Energie Tertiaire

Répondre à la réglementation

1

Objectifs opérationnels :

- Discussions entre bailleurs et preneurs à bail → depuis début 2021
- Personne ressource / site → oui
- Recueil des données bâtimentaires → en cours depuis 2021
- Recueil des données de consommations d'énergie → en cours depuis 2021
- Adaptation du planning selon les évolutions du décret → oui / attente de la parution des valeurs absolues Santé

2

Objectifs opérationnels :

- Analyse et restitution / site → en cours
- Elaboration des plans d'actions / site
- Projection des investissements pluriannuels / discussions bailleurs et preneurs à bail / recherche d'aides et subventions
- Rédaction des 1ers dossiers techniques / site



ELSAN et le Décret Eco Energie Tertiaire

Avril 2021



Webinaire de présentation du DT aux référents des établissements du groupe Elsan + intervention auprès des Co RSE groupe en mai 2021. Lancement du recueil des données bâtimentaires et conso énergétiques

A partir de juin 2021



Analyses des données recueillies / agrégation / projection des restitutions par site – choix année de référence et stratégie de réponses

Sept 2021 → sept 2022



Création des comptes et déclarations des données bâtimentaires selon ouverture des possibilités → septembre 2022 année de référence et consommations 20 et 21



OPERAT
Observatoire de la Performance Energétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire



Participation groupes de travail Santé avec le Ministère ; Groupes de travail ANAP ; Début des discussions conjointes avec Icade Santé

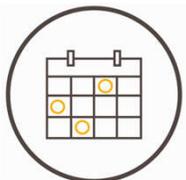
Dès mars 2019



Etudes des cas particuliers / réflexion sur les interactions preneur à bail / propriétaire, etc.



Juin 2021



Projections 1^{ère} phase / 2030

2022

2023/2024/2025

2030



Suivi et management des conso énergétiques
 Stratégie d'investissements pluri annuels
 Plans d'actions



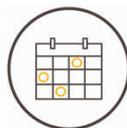
Travaux
 Préparation des différents dossiers techniques



Objectif 2030
Modulation d'usage / certificat de conformité patrimoine



OPERAT
 Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire



Relation bailleurs / preneur à bail
 Audits sites
 Déclarations bâtimentaires
 Déclarations consommations
 Année de référence

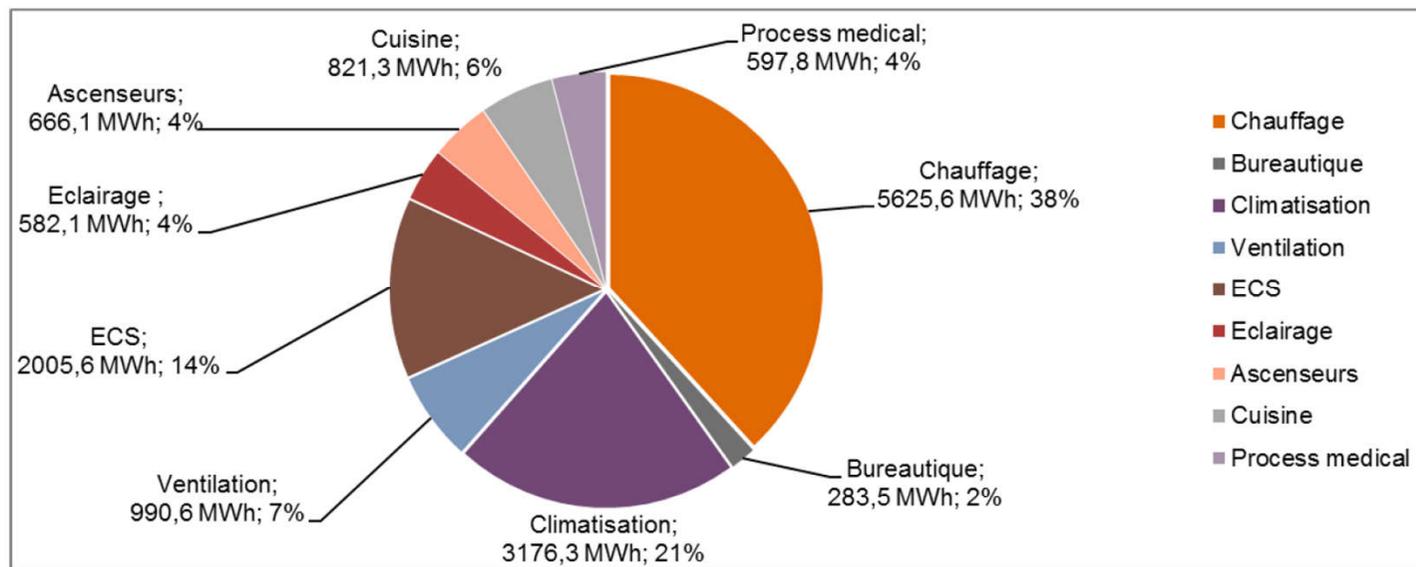


Dépôts des dossiers de modulation / site

Sept 21/sept 22

2026

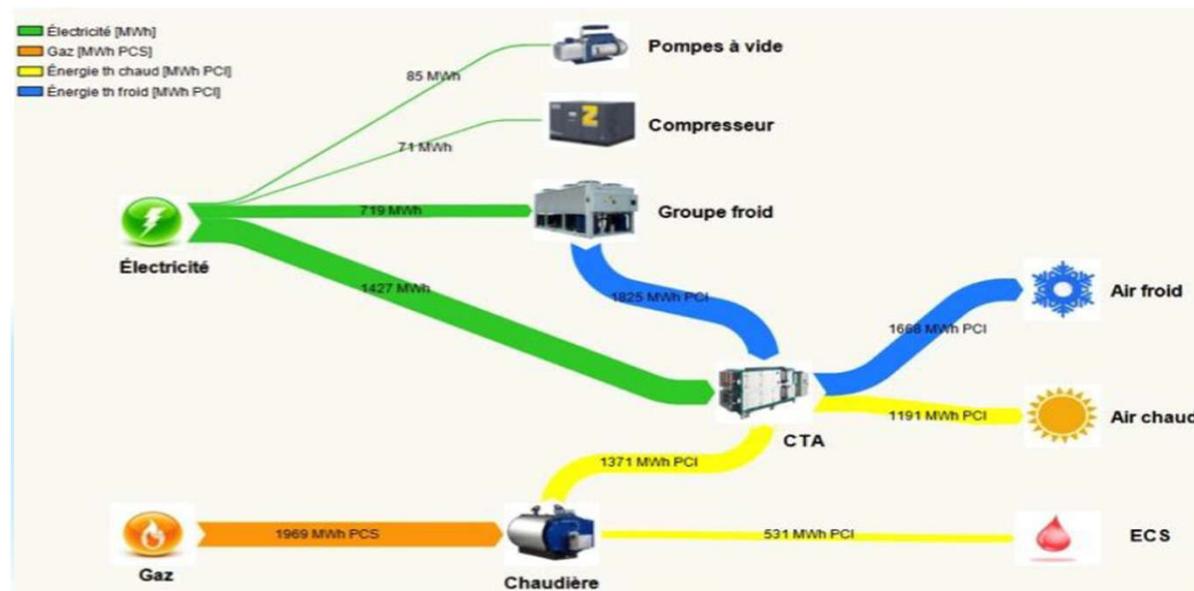
Focus sur les consommations d'énergie d'un établissement de santé MCO



Consommations gaz et électricité confondues.

→ **2 à 4%** des dépenses des établissements de santé sont liées aux consommations énergétiques.

Exemple de pistes d'actions envisagées



- 70% des consommations sont liées au **CVC** (chauffage, ventilation et climatisation)
- Les **CTA** (centrales de traitement d'air) sont le **point de passage incontournable** pour maîtriser les consommations énergétiques.



3.
Quelles sont les
difficultés
rencontrées ?



Principales contraintes rencontrées

Contraintes

Les consommations d'énergie liées à nos activités ne sont pas considérées comme des éléments de « confort » ; une partie seulement est dédiée au confort de nos patients

Recueil des différentes données bâtimentaires (dont superficies) et recueil des consommations d'énergie depuis 2010 (+ recherche des factures)

Absence de sous-compteurs pour évaluer les consommations énergétiques de nos services ou équipements

La multiplicité des interlocuteurs et des personnes en charge des contrôles et des remontées de consommation / sujet encore peu piloté mais qui le deviendra

Opportunités

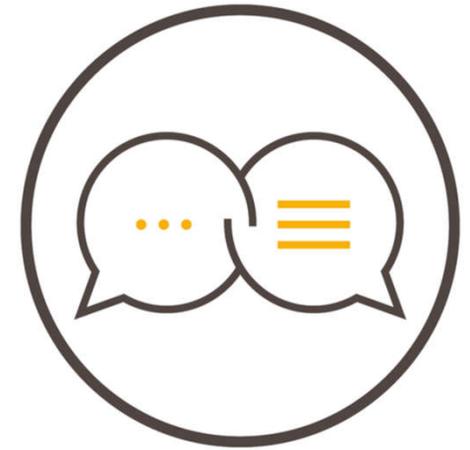
Définir à moyen et long terme une stratégie de performance énergétique et fléchage des investissements liés

Encadrer les process et les plans d'actions



ELSAN

Notre Santé autrement



www.elsan.care
